

POUVOIR POUR REPRESENTATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DE LA SONATEL DU JEUDI 08 OCTOBRE 2026.

JE SOUSSIGNÉ(E) :

Monsieur/Madame actionnaire de la SONATEL, SA avec
Conseil d'Administration au capital social de cinquante (50) milliards de F CFA, immatriculée au RCCM de Dakar
sous le numéro SN.DKR 74 B 61, ayant son siège social au 64, Voie de Dégagement Nord (VDN) à Dakar

Matricule : Propriétaire de.....actions.

DONNE POUVOIR A :

Monsieur/Madame..... demeurant à à l'effet de me
représenter à l'Assemblée Générale de la SONATEL qui sera organisée, par visioconférence, au 64, Voie de Dégagement
Nord, le jeudi 08 octobre 2026 à 15 heures GMT à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Fractionnement des actions SONATEL dans un rapport de un (01) à dix (10),
2. Modification corrélative des Statuts suite au fractionnement.
3. Modification des Statuts en vue d'une mise en cohérence avec l'évolution de la société.
4. Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

EN CONSÉQUENCE :

Le mandataire devra assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire, prendre part au vote sur
les questions inscrites à l'ordre du jour.

Dans le cas où cette Assemblée ne pourrait délibérer à la majorité requise pour la validité des décisions, le
présent pouvoir conservera ses effets pour l'Assemblée réunie ultérieurement sur deuxième convocation avec le
même ordre du jour.

IMPORTANT :

Cette procuration doit être déposée à votre SGI ou au siège de la SONATEL au plus tard le 07 octobre 2026.

Les paramètres de connexion à la visioconférence (identifiant et mot de passe doivent être communiqués à votre
mandataire pour lui permettre d'assister à l'AGE et de voter les projets de résolutions en votre lieu et place.

Pour plus d'informations, merci de vous rendre sur le site www.sonatel.sn à la rubrique « Assemblée Générale »

Fait à le2026